

plusieurs d'entre elles. Ces critiques ont été formulées tant par les représentants des employés que par les gérants. En fait, le gouvernement lui-même s'est inquiété de certaines de ses politiques; ainsi, ce fut le gouvernement qui, en 1974, a demandé que soit effectuée une étude indépendante des programmes de formation linguistique dans la Fonction publique.

Le gouvernement a évalué son expérience et a pris conscience de la nécessité d'amorcer une autre phase de mise en oeuvre; d'une phase de développement accéléré et dirigé, le gouvernement entend passer à une phase de consolidation et d'intégration progressive. La prochaine phase de mise en oeuvre en sera une d'interventions plus sélectives et plus adaptées aux circonstances particulières, conséquemment plus flexible tant au niveau des mesures elles-mêmes qu'au niveau de leur application. En termes simples, si la phase antérieure était caractérisée par un ensemble de mesures d'application uniforme et globale, la phase qui s'amorce permettra d'adapter ces mesures à diverses situations.

Certes, il y a encore des progrès à faire dans plusieurs secteurs mais l'amélioration générale de la situation permet d'introduire plus de souplesse dans la mise en oeuvre. Par ailleurs, si la nouvelle approche comporte plus de souplesse et repose sur un partage plus équilibré du pouvoir de décision entre les agences centrales et les